

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1738/SG/T désignant les personnalités qui peuvent remplir les fonctions d'expert prévues par l'article 211 du code du travail outre-mer pour l'année 1973.

n° 72-1738/SG/T

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
22 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les personnalités dont les noms suivent sont désignées pour remplir, au titre de l'année 1973, les fonctions d'expert prévues par l'article 211 du Code du travail outre-mer : MM. Rusconi ; Carretero ; Ahmed Cassim Abdallah ; Abdillahi Amir Warmahaye ; Aboubaker Asso India ; Moussa Ahmed Osman ; Houmed Aboubaker ; Saïz ; Mohamed Djama Awale. MM. Malecamp ; Sauvageot ; Palmier ; Dell'Aquila Vincent ; Algret ; Querat ; Champ-Clos ; Ahmed Saleh Farah.